



Note de présentation
brève et synthétique

Budget primitif 2026

10 mars 2026



PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2026

Commune d'Ispagnac

Le référentiel budgétaire et comptable utilisé depuis le 1^{er} janvier 2023 est la nomenclature M57 (appliquée aux collectivités de moins de 3 500 habitants).

La préparation de ce budget a fait l'objet de 1 commission finances auxquelles vous étiez conviés.

Ont été prises en compte et intégrées les observations faites au cours de cette commission.

Mme Mélanie LAURES (DGFIP) a contrôlé le projet de ce budget avant que celui-ci vous soit présenté.

Ce budget primitif prévisionnel vous est proposé, et sera validé, après votre vote, sur la base de ces prévisions en tenant compte de la reprise des résultats antérieurs et de leur affectation en équilibre, suivant les principes budgétaires.

Résultats du compte Administratif 2025 suivant le tableau ci-dessous

Propositions de l'affectation de ces résultats :

Fonctionnement	Investissement
Pour mémoire : affectation en investissement en 2025 (1068)	
250 000,00 €	
Résultat de clôture 2025	
+ 305 293,24 €	+ 349 818,91 €
Résultat reporté 2026	
+ 622 617,93 €	+ 599 108,39 €
Proposition d'affectation en investissement sur 2026 (1068)	
250 000,00 €	
Proposition d'affectation d'excédent de fonctionnement reporté sur 2026	
372 617,93 € (622 617,93 € - 250 000,00 €)	

Affectation de résultat 2025 :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00 €
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	317 324,69 €
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	114 665,47 €
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	305 293,24 €
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	622 617,93 €
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	622 617,93 €
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00 €
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	250 000,00 €
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	372 617,93 €
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00 €
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00 €

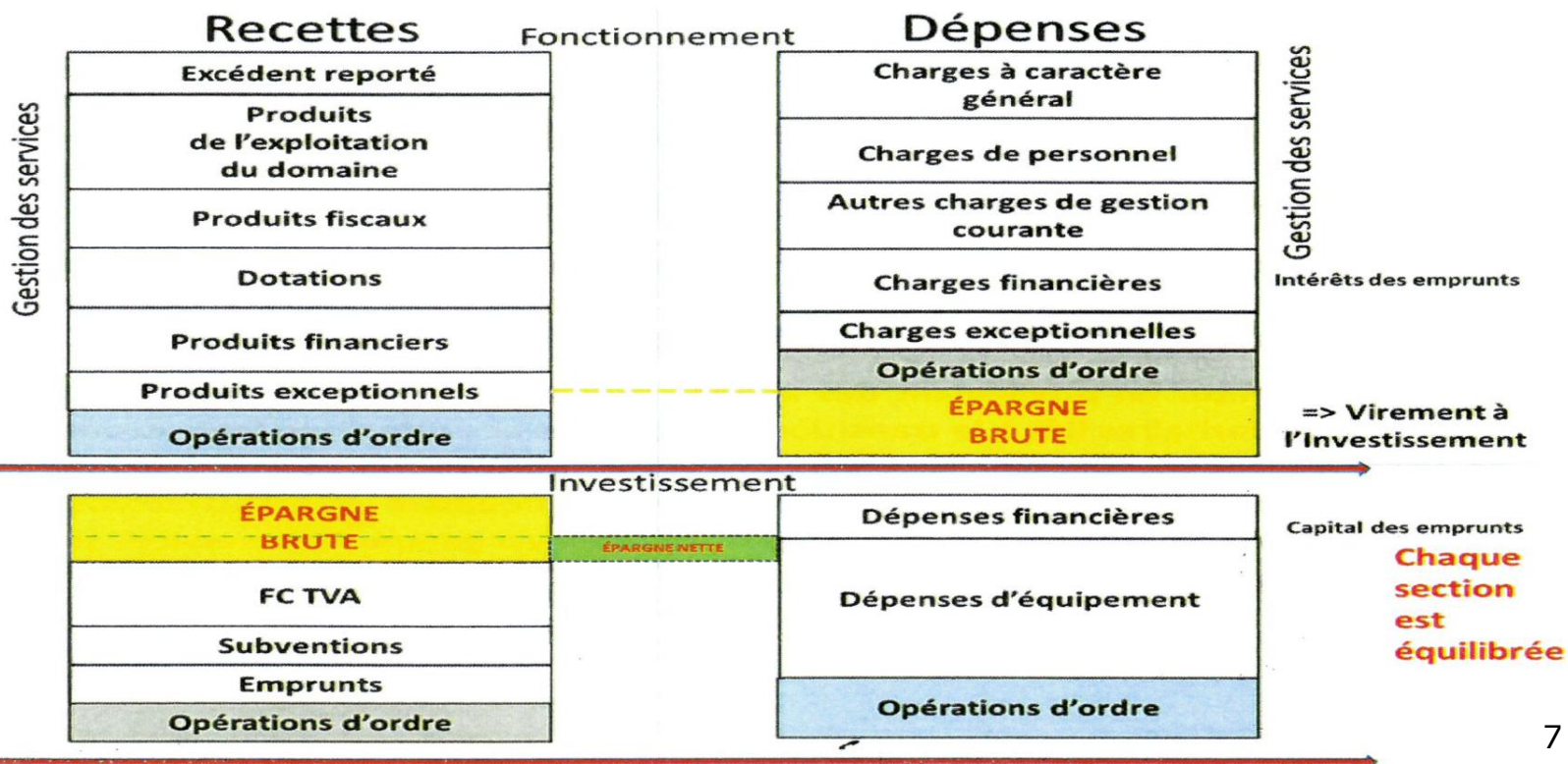
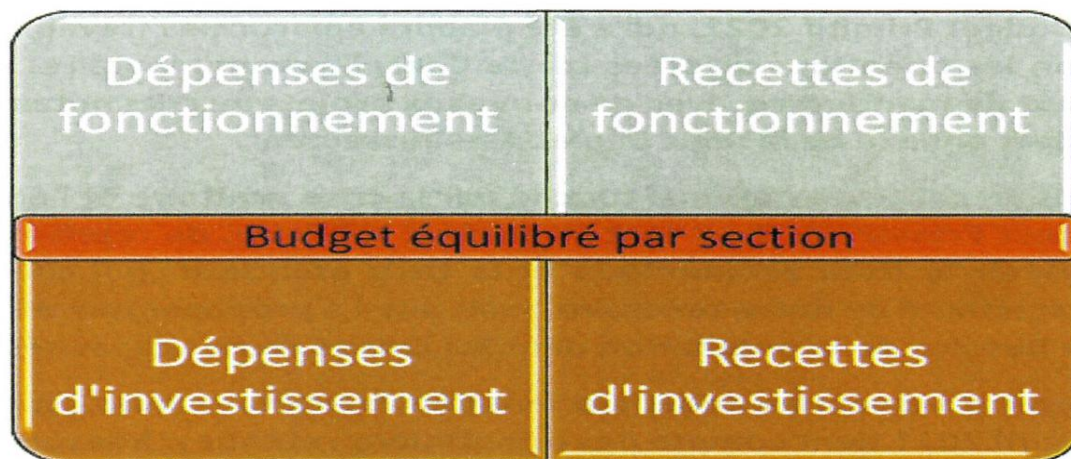
Avant de procéder au vote du budget 2026, il convient d'exposer certains éléments nécessaires à la compréhension des comptes :

- ❑ Le vote du budget primitif se fait par chapitre et non par article.
- ❑ Il doit être équilibré tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement en dépenses et en recettes et doit être voté avant le 30/04/2026 (année d'élections municipales).
- ❑ Certaines écritures sont dites « opérations d'ordre » c'est-à-dire qu'elles ne donnent pas lieu à encaissement ou décaissement et sont de simples écritures budgétaires comme les écritures d'amortissement en respectant l'équilibre suivant : $DI=RF$ et $RI=DF$.
- ❑ L'excédent de fonctionnement cumulé doit permettre de couvrir le remboursement de la dette (intérêts et capital) ainsi que les opérations d'investissement qui doivent être autofinancées.
- ❑ Il est également à noter que le budget primitif peut être modifié tout le long de l'année par des décisions modificatives (DM).

RAPPEL SUR LES PRINCIPES ET LES RÈGLES BUDGÉTAIRES

Fonctionnement :
écritures régulières,
nécessaires au
fonctionnement de la
collectivité

Investissement :
écritures liées à l'actif
et au passif, notion
patrimoniale



Vote des taux des taxes locales directes

- **Contexte** :

Depuis le 1er janvier 2023, plus aucun contribuable ne paie de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

En revanche, les propriétaires doivent encore s'acquitter de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires ou pour les logements vacants.

- Les taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat en fonction du bien immobilier et connaît chaque année une revalorisation forfaitaire obligatoire fixée par la loi de finances.

- La commission des finances n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition par rapport à ceux de l'année 2025 et a proposé de les reconduire à l'identique pour 2026 :

- Taxe foncière (bâtie) : **39,41%**
- Taxe foncière (non bâtie) : **176,78%**
- Taxe d'habitation : **10,85%** (taux de 2017)

Présentation générale du budget 2026 (vue d'ensemble)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 947 388,00	1 714 110,22
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 010 762,71	1 644 932,10
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 599 108,39
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 958 150,71	3 958 150,71
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 827 769,93	1 455 152,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 372 617,93
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 827 769,93	1 827 769,93
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 785 920,64	5 785 920,64

1° Dépenses de fonctionnement :

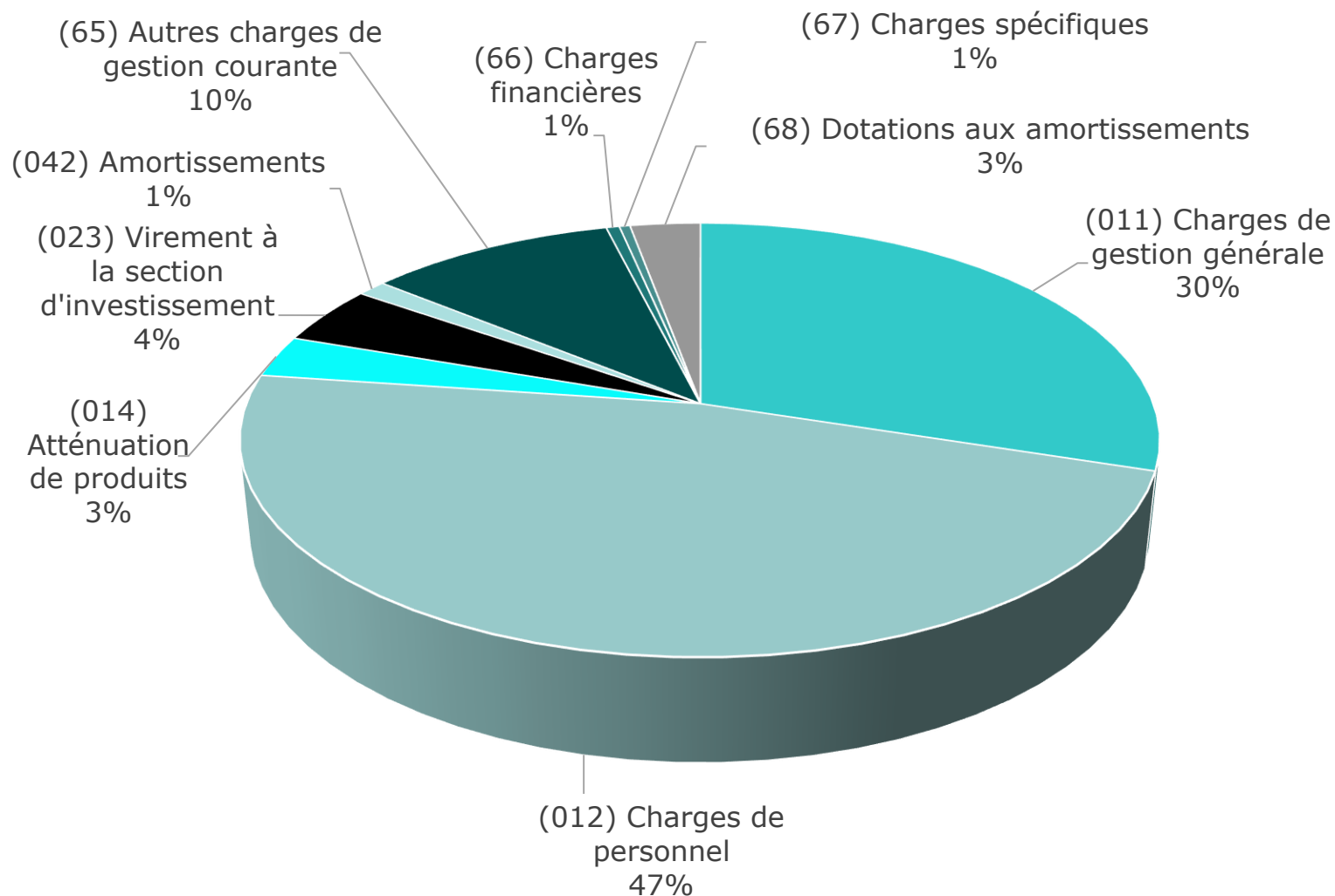
Prévision pour 2026 : **1 827 769,93 €**

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

	Réalisé CA N-1	Prévision BP 2026
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011 - Charges à caractère général	373 318,84 €	546 550,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	694 630,31 €	864 416,87 €
65 - Autres charges de gestion courante	140 970,17 €	187 000,00 €
66 - Charges financières	9 465,10 €	10 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	8 000,00 €
68 - Dotations provisions	0,00 €	53 000,00 €
Charges d'atténuation (014) (FPIC)	44 952,18 €	57 000,00 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 263 336,60 €	1 725 966,87 €
Virement à la section d'investissement (023)		80 000,00 €
Opération ordre intérieur de la section (042) Amortissements	28 762,56 €	21 803,06 €
DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT	1 292 099,16 €	1 827 769,93 €

Prévision dépenses fonctionnement :

1 827 769,93 € (100%)



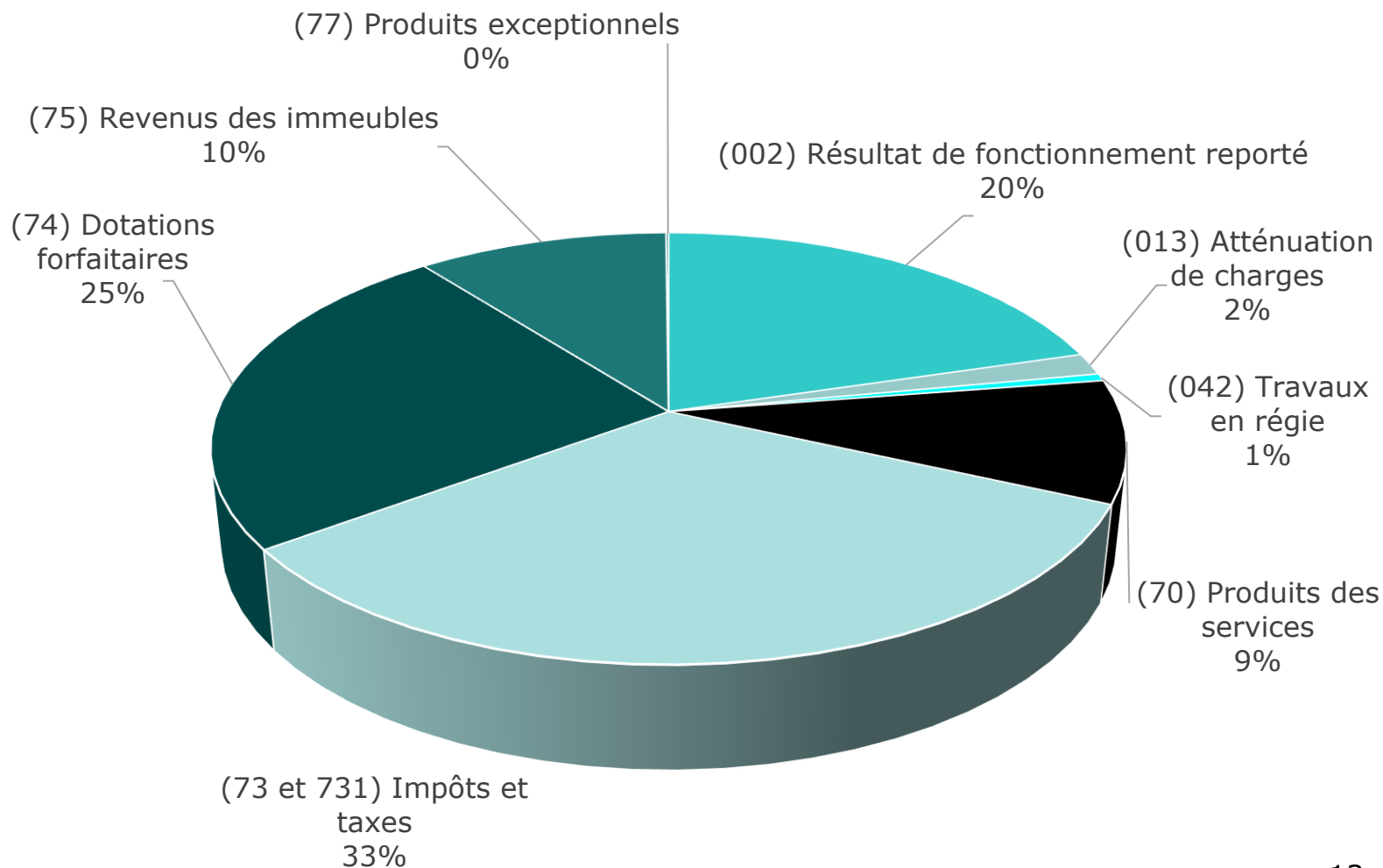
2° Recettes de fonctionnement :

Prévision pour 2026 : 1 827 769,93 €

	Réalisé CA 2025	Prévision BP 2026
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
013 – Atténuation des charges (remboursements salaires)	66 009,92 €	30 000,00 €
70 et 76 – Produits Services (remboursement, scolaire, bois...) / Produits financiers (parts sociales)	180 455,54 €	168 070,00 €
73 et 731 – Impôts et taxes (contributions directes)	607 331,04 €	605 459,00 €
74 – Dotations et participations (DGF...)	469 732,59 €	448 623,00 €
75 – Autres produits de gestion courante (loyers et charges)	272 341,31 €	191 000,00 €
77 – Produits exceptionnels	1 522,00 €	2 000,00 €
042 - Production immobilisée (travaux en régie)	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 597 392,40 €	1 455 152,00 €
RESULTAT REPORTE N-1 (002)	317 324,69 €	372 617,93 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 914 717,09 €	1 827 769,93 €

Prévision recettes fonctionnement :

1 827 769,93 € (100%)



3° Dépenses d'investissement :

Prévision pour 2026 : **3 958 150,71 €**

	Réalisé CA N-1	Prévision BP 2026
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opérations d'équipement	802 707,36 €	1 851 388,00 €
Subventions d'équipement	10 477,00 €	16 000,00 €
Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
Remboursement du capital de la dette (1641/165)	60 059,37 €	70 000,00 €
Immobilisations corporelles (travaux en régie) (040)	0,00 €	10 000,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	873 043,73 €	1 947 388,00 €
Restes à réaliser (ne sont pas à revoter)	2 010 762,71 €	2 010 762,71 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 958 150,71 €

Prévision section d'investissement 2026


Projet	Programme	Prévision travaux Montant TTC	RAR DEPENSES	Vote 2026	RAR RECETTES
Emprunts / Cautionnements (165)	1641	70 000,00 €	0,00 €	70 000,00 €	
Aide Façades	20422	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	
CLECT	2046	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	
Bâtiments communaux	999	11 000,00 €	1 000,00 €	10 000,00 €	
Voirie + AMENDES DE POLICE	9103	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	18 954,30 €
Achat matériel	9105	10 000,00 €	2 000,00 €	8 000,00 €	
Village de gîtes le Pavillon	9108	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	
Eclairage public	9111	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	
Aménagement village	9127	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	
Régularisation actes administratifs fonciers voirie	9152	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	
Traversée village + étude	9155	1 823 194,72 €	1 823 194,72 €	0,00 €	1 522 635,30 €
Réfection isolation/toiture Mairie	9156	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	
Centre Culturel aménagement et équipement	9157	37 500,00 €	25 000,00 €	12 500,00 €	
Pluvial	9160	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	
Nouveau Quartier "des Damiers"	9166	600 000,00 €	45 912,00 €	554 088,00 €	5 922,00 €
Matériel informatique services administratifs	9168	4 500,00 €	4 500,00 €	0,00 €	
Restauration petit patrimoine	9172	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Batiment Cantonnet/Nourri	9173	30 655,99 €	30 655,99 €	0,00 €	47 000,00 €
rénovation énergétique 4 logts	9174	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	10 455,50 €
maison volets bleus	9177	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	600,00 €
Réfection et sécurisation divers murs de soutènement	9178	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	39 365,00 €
Réfection pistes agricoles	9179	8 500,00 €	3 500,00 €	5 000,00 €	
Achat et destruction maison DURAND	9180	75 000,00 €	35 000,00 €	40 000,00 €	
Acquisition balayeuse d'occasion	9181	76 800,00 €	0,00 €	76 800,00 €	
Rénovation énergétique école + cours Oasis	9182	780 000,00 €	20 000,00 €	760 000,00 €	
Installation panneaux photovoltaïques toitures bâtiments communaux	9183	90 000,00 €	20 000,00 €	70 000,00 €	
Réfection toiture bâtiment ancienne école	9185	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TRAVAUX EN REGIE		10 000,00 €		10 000,00 €	
TOTAL		3 958 150,71 €	2 010 762,71 €	1 947 388,00 €	1 644 932,10 €

Prévoir budgets annexes

4° Recettes d'investissement :

Prévision pour 2026 : **3 958 150,71 €**

	Réalisé CA N-1	Prévision BP 2026
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Affectation du résultat de l'exercice précédent (1068)	250 000,00 €	250 000,00 €
Subventions reçues (13)	405 703,69 €	88 717,00 €
Immobilisations en cours (23)	0,00 €	0,00 €
FCTVA (10222)	48 756,15 €	50 000,00 €
Taxe d'aménagement (10226)	79,54 €	0,00 €
Emprunts (16)	0,00 €	1 223 590,16 €
Cautions (165)	529,70 €	0,00 €
Comptabilité distincte rattachée (45)	489 031,00 €	<i>Prévue RAR</i>
Amortissements	28 762,56 €	21 803,06 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (SANS REPORT)	1 222 862,64 €	1 634 110,22 €
Virement à la section d'investissement (021)	-	80 000,00 €
Résultat reporté (pour mémoire)	249 289,48 €	599 108,39 €
RESTES A REALISER	-	1 644 932,10 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (AVEC REPORT)	1 472 152,12 €	3 958 150,71 €



Les opérations d'investissement précédentes seront équilibrées par les 250 000 € transférés de la section de fonctionnement à l'investissement.

Les subventions en attente, lorsqu'on les aura obtenues, viendront diminuer d'autant les emprunts nécessaires à l'équilibre du budget (section investissement), ainsi que le FCTVA récupéré N+1.